

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2025

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Sainte-Thérèse pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

Signataire
Émilie Desaulniers

Date
1.1 4 mai 2026

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	10
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	36
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	38
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	39
Situation financière par organismes	40
Charges par objets	41
Excédent (déficit) accumulé	42
Avantages sociaux futurs	46

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	55
Analyse des charges consolidées	67

RAPPORT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Thérèse

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Sainte-Thérèse (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Ville a comptabilisé un passif au titre d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations aux 31 décembre 2025 et 2024, à l'excédent accumulé aux 1er janvier 2025 et 2024 et aux 31 décembre 2025 et 2024 ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ou à d'autres postes des états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

RAPPORT

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT

– nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la Ville;

– nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

– nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

– nous évaluons la présentation d’ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle;

– nous planifions et réalisons l’audit du groupe afin d’obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d’une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d’audit effectués pour les besoins de l’audit du groupe, et assumons l’entière responsabilité de notre opinion d’audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l’étendue et le calendrier prévus des travaux d’audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. ¹

Saint-Jérôme, le XX avril 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Revenus				
Taxes	1	50 394 888	50 520 895	50 252 805
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 785 657	2 771 712	2 486 221
Quotes-parts	3			
Transferts	4	4 010 310	17 124 154	7 565 852
Services rendus	5	9 189 817	9 574 995	8 942 827
Imposition de droits	6	2 974 950	4 867 881	5 054 611
Amendes et pénalités	7	2 166 850	2 270 248	1 810 801
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 118 914	1 230 367	1 730 043
Autres revenus	10	1 157 320	4 192 965	1 586 818
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	73 798 706	92 553 217	79 429 978
Charges				
Administration générale	14	10 701 947	10 473 204	8 616 666
Sécurité publique	15	17 477 524	18 313 020	17 881 085
Transport	16	17 244 564	17 063 052	15 308 277
Hygiène du milieu	17	15 355 905	14 564 313	13 523 448
Santé et bien-être	18	233 784	322 452	229 827
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 550 347	1 672 090	1 547 439
Loisirs et culture	20	11 934 849	11 553 124	11 409 102
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 831 209	2 425 700	2 455 717
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	77 330 129	76 386 955	70 971 561
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(3 531 423)	16 166 262	8 458 417
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		122 686 136	114 710 588
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			(482 869)
Solde redressé	28		122 686 136	114 227 719
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		138 852 398	122 686 136

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	14 441 998	23 547 345
Débiteurs (note 5)	2	36 181 560	23 902 699
Prêts (note 6)	3	4 714 737	4 674 737
Placements de portefeuille (note 7)	4	31 723	25 380
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		242 284
	8	55 370 018	52 392 445
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	15 712 552	14 530 612
Revenus reportés (note 11)	12	3 042 158	1 721 822
Dette à long terme (note 12)	13	84 588 548	80 027 404
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 200 608	1 926 950
Autres passifs (note 14)	15	471 459	449 009
	16	105 015 325	98 655 797
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(49 645 307)	(46 263 352)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	186 322 519	167 171 054
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	557 500	557 500
Stocks de fournitures	20	808 370	812 520
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	809 316	408 414
	23	188 497 705	168 949 488
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	138 852 398	122 686 136
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	138 852 398	122 686 136
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	138 852 398	122 686 136
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(3 531 423)	16 166 262	8 458 417
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	62 565 000)(	28 232 406)(	19 008 495)
Produit de cession	3		51 368	75 521
Amortissement	4	8 378 577	8 961 322	8 755 902
(Gain) perte sur cession	5		68 251	(25 076)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(54 186 423)	(19 151 465)	(10 202 148)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			242 284
Variation des stocks de fournitures	10		4 150	77 745
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(400 902)	(78 328)
	13		(396 752)	241 701
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(57 717 846)	(3 381 955)	(1 502 030)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(46 263 352)	(44 761 322)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(46 263 352)	(44 761 322)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(49 645 307)	(46 263 352)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	16 166 262	8 458 417
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	8 961 322	8 755 902
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ (Gain) Perte sur cession immo	4.1	68 251	(25 076)
▪ Prov. moins-value placement	4.2	3 984	607
▪ Réduction de valeur - Propriétés destinées à la revente	4.3	25 646	23 963
▪ Amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme	4.4	189 404	174 905
	5	25 414 869	17 388 718
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(12 278 861)	(2 918 330)
Autres actifs financiers	7	242 284	(242 284)
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	1 204 390	3 632 651
Revenus reportés	9	1 320 336	(60 270)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(726 342)	434 851
Propriétés destinées à la revente	11	(25 646)	218 321
Stocks de fournitures	12	4 150	77 745
Autres actifs non financiers	13	(400 902)	(78 328)
	14	14 754 278	18 453 074
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(28 232 406)	(19 008 495)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	51 368	75 521
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(28 181 038)	(18 932 974)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	(50 327)	(47 661)
Remboursement ou cession	21		3 384
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	()	()
Cession	23		
	24	(50 327)	(44 277)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	27 049 380	17 065 135
Remboursement de la dette à long terme	26	(22 324 693)	(16 559 242)
Variation nette des emprunts temporaires	27		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(352 947)	(186 865)
Autres			
▪	29.1		
	30	4 371 740	319 028
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	(9 105 347)	(205 149)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	23 547 345	23 752 494
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	23 547 345	23 752 494
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	14 441 998	23 547 345

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2025

2024

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en vertu de la *Loi des cités et villes*.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers »), lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les partenariats.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable ainsi que la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

La Ville participe aux trois partenariats suivants dans les proportions indiquées:

- Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville: consolidation ligne par ligne à un taux de 33,51% pour les résultats et à un taux de 34,40% pour l'état de la situation financière;

- Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville: consolidation ligne par ligne à un taux de 55,85% pour les résultats et à un taux de 53,48% pour l'état de la situation financière;

- Régie Intermunicipale du Parc du Domaine Vert: consolidation ligne par ligne à un taux de 25,00% pour les résultats et à un taux de 25,00% pour l'état de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La Ville ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise municipale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville et de ses partenariats est de présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

La Ville de Sainte-Thérèse a fait un prêt sans intérêt et sans échéance à la Corporation du Centre Culturel et Communautaire Thérèse-de-Blainville. Ce prêt est évalué au plus faible du coût et de sa valeur de recouvrement.

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

Placements de portefeuille

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise. Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

D) Passifs

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard des revenus reportés sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état consolidé des résultats lorsque les critères de constatation sont satisfaits et lorsque les charges ou les dépenses sont également comptabilisées.

Provision pour contestation d'évaluation

La provision pour contestation d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations foncières et à des contestations de codifications prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant.

Les immobilisations corporelles sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Administration municipale

Infrastructures (a)	de 15 à 40 ans
Bâtiments (b)	de 15 à 40 ans
Véhicules	de 10 à 20 ans
Ameublement & équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage & équipement divers	de 10 à 20 ans

Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Véhicules	5 et 15 ans
Ameublement et équipement de bureau	4 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5, 10 et 15 ans
Améliorations locatives	Durée restante de l'entente

Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville

Infrastructures	40 ans
Ameublement et équipement de bureau	10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	5 et 10 ans

Régie Intermunicipale du Parc du Domaine-Vert

Bâtiments	40 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	10 ans
Véhicules	10 ans
Infrastructures du parc	10 et 20 ans

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des infrastructures sont amortis sur une période de 10 ans.

(b) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une période de 8 à 11 ans.

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à un tel actif est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville et ses partenariats bénéficieront au cours des prochains exercices financiers.

Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville et ses partenariats bénéficieront des services acquis.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers consolidés.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur marchande de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

F) Revenus

Constatation des revenus

Taxes et compensations tenant lieu de taxes

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Transferts

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les revenus de transferts sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont sont assortis les transferts créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est inscrit dans les revenus reportés et est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont respectées.

Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la Ville considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

Services rendus

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Imposition de droits

Les droits de mutation immobilières sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits. Les permis sont constatés progressivement lorsque le contrôle des avantages associés aux biens ou services passe au payeur.

Amendes et pénalités

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées au moment où l'amende est officiellement acquise, c'est-à-dire lorsqu'un plaidoyer de culpabilité est signifié, lorsque le délai de contestation est échu ou lorsqu'un jugement de la cour devient exécutoire.

Autres revenus

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu des opérations ou les faits dont ils découlent, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

G) Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Régime de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs à partir des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode de la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Avantages sociaux futurs (Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville)

- pour le coût relié aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.
- à titre de mesure d'allègement pour le coût relié aux services passés découlant du rétablissement de l'indexation automatique des rentes des retraités aux sens de la Loi RRSN : sur une durée équivalente au financement de ce déficit additionnel (15 ans à compter de l'année 2025).

Financement à long terme des activités de fonctionnement (Administration municipale et Régie intermunicipale d'assainissement des eaux Sainte-Thérèse et Blainville)

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.
- part des frais d'émission de la dette à long terme financés à long terme et inscrits à titre de frais reportés, qui n'a pas encore été imputée aux activités de fonctionnement; ces frais reportés sont amortis et passés en charges sur la durée de la dette correspondante.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et les placements de portefeuille non constitués de fonds communs cotés sur un marché actif sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes municipales et tenant lieu de taxes, des droits de mutations et des amendes et pénalités à recevoir sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créiteurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer, des dépôts et retenues de garantie, de la provision pour contestations d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Les frais d'émission et les frais de refinancement liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement.

Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme présenté en réduction de la dette à long terme.

J) Autres éléments

Estimations comptables:

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie des immobilisations, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la valeur de remplacement des stocks, les provisions à l'égard des contestations d'évaluation, des réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs et celles liées aux obligations de mise hors service des immobilisations.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

3. Modification de méthodes comptables

S/O

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	14 441 998	23 547 345
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	14 441 998	23 547 345
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	14 441 998	23 547 345
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	14 441 998	19 367 200
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	14 098 191	8 373 327

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent au fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à l'excédent de fonctionnement affecté et aux réserves financières et fonds réservés.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 136 947 \$ (2 153 173 \$ en 2024). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 1 228 955 \$ (1 720 088 \$ en 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

5. Débiteurs

		2025	2024
Taxes municipales	9	4 422 984	3 461 501
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	17 523 615	13 492 315
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	6 766 046	1 153 389
Organismes municipaux	13	4 179 089	3 902 458
Autres			
▪ Droits de mutation	14.1	1 692 650	634 544
▪ Entreprises, individus	14.2	1 597 176	1 258 492
	15	36 181 560	23 902 699
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	6 657 930	7 271 395
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18	10 280	86 680
Autres tiers	19		
	20	6 668 210	7 358 075
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	909 984	738 258
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	6 420 340	6 192 265
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24		8 276
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25		
Ministère de la Culture et des Communications	26	1 030 455	1 358 525
Autres ministères/organismes	27	10 072 820	5 933 249
	28	17 523 615	13 492 315

Note**6. Prêts**

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪ CCCTB	31.1	4 714 737	4 674 737
	32	4 714 737	4 674 737
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

7. Placements de portefeuille

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	31 723	25 380
Autres placements	35		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
	38	31 723	25 380
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41		242 284
Autres			
▪	42.1		
	43		242 284

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose de facilités de crédit autorisées d'un montant total de 5 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (4,45 %; 5,45 % en 2024), renouvelable annuellement et sans garantie.

La Régie de police bénéficie d'un prêt à demande renouvelable d'un montant de 2 000 000 \$ portant intérêt sur avances au taux de base de l'institution financière moins 0,5 % (3,95 %; 4,95 % en 2024). Ce prêt ne comporte aucune garantie. De plus, une facilité de crédit d'un montant de 50 000 \$ est aussi disponible. Ces facilités de crédit sont renouvelables une fois l'an pour une période de douze mois sur la base des états financiers audités de l'exercice.

Finalement, la Régie d'assainissement dispose d'une marge de crédit de 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (4,45 %; 5,45 % en 2024), sans garantie. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, ces emprunts temporaires sont inutilisés.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2025	2024
Fournisseurs	44	6 497 548	7 464 038
Salaires et avantages sociaux	45	4 348 148	3 581 308
Dépôts et retenues de garantie	46	4 133 017	2 655 117
Provision pour contestations d'évaluation	47	69 996	239 007
Autres			
▪ Intérêts courus dette LT	48.1	596 820	509 430
▪ Autres courus et passifs	48.2	67 023	81 712
	49	15 712 552	14 530 612

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

11. Revenus reportés

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50	377 824	388 141
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪ Divers	55.1	10 837	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	730 603	602 896
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Subvention et autres	62.1	1 914 543	721 690
▪ Dépôt de réservation	62.2	8 351	9 095
	63	3 042 158	1 721 822

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,25	5,55	2026	2034	64	85 226 529	80 501 842
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	85 226 529	80 501 842
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(637 981)	(474 438)
					72	84 588 548	80 027 404

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2026	73		22 290 153			22 290 153
2027	74		18 129 985			18 129 985
2028	75		11 193 433			11 193 433
2029	76		12 287 836			12 287 836
2030	77		20 210 262			20 210 262
2031 et plus	78		1 114 860			1 114 860
	79		85 226 529			85 226 529
Intérêts et frais accessoires	80		(	)	(	)
	81		85 226 529			85 226 529

Note

13. Avantages sociaux futurs

		2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(1 200 608)	(1 926 950)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(1 200 608)	(1 926 950)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	1 534 636	2 866 848
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	6 002	4 508
Régimes de retraite des élus municipaux	89	114 074	113 907
	90	1 654 712	2 985 263

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

14. Autres passifs

		2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	471 459	449 009
Autres			
▪	93.1		
	94	471 459	449 009
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	449 009	427 628
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98	22 450	21 381
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	471 459	449 009

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments.

Principales hypothèses utilisées concernant le désamiantage des bâtiments :

La municipalité possède des bâtiments qui contiennent de l'amiante, et par conséquent, la municipalité est légalement tenue d'effectuer des activités de décontamination lors de la rénovation ou de la démolition de ces bâtiments. Les activités de décontamination comprennent la manipulation et l'élimination de l'amiante d'une manière prescrite lorsqu'il est perturbé. Les flux de trésorerie futurs non actualisés attendus représentent un coût de décontamination en 2024 de 602 835 \$. Le passif total estimé de 471 459 \$ (2024 - 449 009 \$) est basé sur la somme des flux de trésorerie futurs actualisés pour les activités de décontamination en utilisant un taux d'actualisation de 5% et en supposant une inflation annuelle de 2%.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	42 796 225	8 042 287		50 838 512
Eaux usées	102	63 476 370	1 612 902	12 018	65 077 254
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	60 743 758	3 605 954		64 349 712
Autres					
▪ Autres	104.1	37 087 092	1 287 739		38 374 831
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	39 992 957	5 756 873		45 749 830
Améliorations locatives	107	8 381	23 504		31 885
Véhicules	108	11 869 861	1 755 585	397 741	13 227 705
Ameublement et équipement de bureau	109	3 652 204	613 373	57 346	4 208 231
Machinerie, outillage et équipement divers	110	14 134 425	1 239 151	81 801	15 291 775
Terrains	111	6 706 476		420	6 706 056
Autres	112	28 341			28 341
	113	280 496 090	23 937 368	549 326	303 884 132
Immobilisations en cours	114	13 277 492	4 295 038	6 183	17 566 347
	115	293 773 582	28 232 406	555 509	321 450 479
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	14 169 866	1 157 456		15 327 322
Eaux usées	117	33 872 883	1 551 985		35 424 868
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	28 950 427	2 008 114		30 958 541
Autres					
▪ Autres	119.1	14 864 519	1 254 249		16 118 768
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	16 765 949	1 213 598		17 979 547
Améliorations locatives	122	1 632	3 779		5 411
Véhicules	123	6 691 182	644 732	303 924	7 031 990
Ameublement et équipement de bureau	124	2 693 228	427 664	57 335	3 063 557
Machinerie, outillage et équipement divers	125	8 564 506	699 745	74 631	9 189 620
Autres	126	28 336			28 336
	127	126 602 528	8 961 322	435 890	135 127 960
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	167 171 054			186 322 519
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

16. Propriétés destinées à la revente

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132	557 500	799 784
Immeubles industriels municipaux	133		
Autres	134		
	135	557 500	799 784
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		242 284
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	557 500	557 500

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Divers	143.1	809 316	408 414
Autres			
▪	144.1		
	145	809 316	408 414

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée en vertu de contrats de déneigement, d'évaluation foncière, de disposition des matières résiduelles et autres engagements échéant en 2086 pour une somme totale de 74 243 672 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu de ces contrats se détaillent comme suit:

2026:	46 004 251 \$
2027:	6 839 431 \$
2028:	5 747 311 \$
2029:	5 489 035 \$
2030:	4 490 565 \$

De plus, la quote-part de la Ville relativement aux engagements des partenariats est la suivante:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville

2026	321 763 \$
2027	320 694 \$
2028	306 221 \$
2029	226 678 \$
2030 et suivantes	685 690 \$

Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville

2026	181 308 \$
2027	182 368 \$
2028	95 332 \$
2029	52 060 \$
2030	53 622 \$

20. Droits contractuels

La Ville a conclu des baux de location échéant en 2036 pour une somme totale de 2 436 720 \$. Les droits contractuels découlant de ces ententes au cours des 5 prochains exercices se détaillent comme suit :

2026 :	1 347 632 \$
2027 :	467 672 \$
2028 :	209 514 \$
2029 :	113 024 \$
2030 :	56 525 \$

Pour les exercices financiers 2026 à 2028, les droits contractuels relatifs aux paiements de transfert découlant d'ententes intervenues avec le gouvernement du Québec sont estimés à 5 783 006 \$ et avec le gouvernement du Canada sont estimés à 6 985 809 \$.

Dans le cadre de ses opérations, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville a signé une entente de services d'un centre d'appels et de répartition secondaire incendie. Cette entente a été renouvelée en 2023 pour une période de 10 ans. La quote-part de la Ville relativement à ces droits contractuels est la suivante pour les prochaines années:

2026	134 377 \$
2027	138 408 \$
2028	142 560 \$
2029	146 837 \$
2030 et suivantes	590 502 \$

Dans le cadre d'un programme d'aide financière pour la mise en œuvre du projet pour une ressource dédiée à la violence conjugale, le Ministère de la Sécurité publique s'est engagé à verser une somme à la régie pour des travaux admissibles en 2026. La quote-part de la Ville relativement à ce droit contractuel est 49 880 \$.

Dans le cadre d'un programme d'aide financière pour la mise en œuvre du programme de soutien aux pratiques policières concertées en matière de santé mentale et l'itinérance, le Ministère de la Sécurité publique s'est engagé à verser des sommes en 2026 et 2027. La quote-part de la Ville relativement à ces droits contractuels est la suivante pour les prochaines années :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

2026	39 560 \$
2027	41 280 \$

Dans le cadre de ses opérations, la Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert a conclu des accords à long terme échéant jusqu'en 2073 donnant lieu à des droits contractuels. La quote-part de la Ville relativement à ces droits contractuels est la suivante pour les prochaines années:

2026	104 684 \$
2027	23 336 \$
2028	23 740 \$
2029	20 860 \$
2030 et suivantes	14 631 \$

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
Emprunts temporaires			
▪ Emprunt hypothécaire de la CCCTB	146.1	989 000	744 931
	147	989 000	744 931
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150	989 000	744 931
			809 865

S.O

B) Auto-assurance

S.O

C) Poursuites

Administration municipale

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à diverses actions et réclamations. La Ville conteste le bien fondé des réclamations en cours et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influeront pas de façon sensible sur la situation financière. Il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville

Le 20 novembre 2023, un débordement a eu lieu lors d'une panne planifiée de Hydro-Québec. Suite à cet évènement, 5 réclamations de citoyens de la Ville de Sainte-Thérèse ont été reçues aux bureaux de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville. Des dossiers ont été ouverts auprès des assureurs concernés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Bien qu'aucun montant n'ait été réclamé au 31 décembre 2023, une estimation des franchises potentielles avait été effectuée, soit trois (3) franchises de 10 000 \$ et deux (2) franchises de 7 500 \$, pour un montant total de 45 000 \$. Ce montant avait été comptabilisé aux comptes à payer au cours de l'exercice 2023.

À la suite de discussions avec les assureurs, ceux-ci ont nié leur responsabilité dans quatre (4) des cinq (5) dossiers. Le dernier dossier a quant à lui été transféré à l'assureur du gestionnaire des eaux, Aquatech. En conséquence, l'écriture comptable relative aux franchises a été renversée, puisqu'aucune obligation financière ne subsistait à la date de clôture des états financiers.

D) Autres

Administration municipale

La Ville possède un site d'enfouissement qui sera éventuellement fermé. La fermeture du site d'enfouissement pourrait nécessiter des mesures de décontamination ou d'atténuation et la Ville a émis une lettre de garantie de 100 000 \$ en faveur du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques à cette fin. Le coût de ces mesures d'atténuation ne peut actuellement faire l'objet d'une estimation précise. Ainsi, aucun montant n'a été provisionné aux états financiers.

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Griefs

Des avis de griefs alléguant le non-respect de la convention collective ont été déposés par la Fraternité des policiers et policières de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ou le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4708 pour un montant total indéterminé. Étant dans l'impossibilité de prévoir le dénouement de ces griefs, aucune provision n'a, en conséquence, été comptabilisée aux états financiers. Advenant un accueil favorable de certains de ces griefs syndicaux, la dépense sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) (la Loi) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévus par cette Loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même Loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement était donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers, maintenant ainsi les conclusions du jugement de première instance. Les parties peuvent demander une autorisation d'appel auprès du registraire de la Cour suprême du Canada. Le 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a rejeté les demandes des parties mettant un terme aux contestations de la loi.

Comme les dispositions de la Loi RRSN permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités ont été jugées inconstitutionnelles, invalides et inopérantes, une seconde partie sur les mesures compensatoires devra avoir lieu. Elle ne visera toutefois que les régimes pour lesquels l'organisme municipal a décidé de suspendre en totalité ou en partie l'indexation automatique des rentes des retraités à compter du 1er janvier 2017.

La régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville s'était prévalu de la suspension de l'indexation pour les participants retraités dans le cadre de la Loi RRSN. Considérant qu'il s'agit d'une révision d'estimation comptable, l'incidence de la suspension a été reconnue aux résultats pour un montant total de 2 436 000 \$ (part de la ville : 816 304 \$). Cette estimation pourrait devoir être révisée à la lumière de nouvelles informations disponibles.

Dans un jugement rendu le 28 mars 2025, la Cour supérieure confirme que les retraités, dont l'indexation de la rente avait été suspendue, ont droit au paiement des intérêts et de l'indemnité additionnelle depuis le 1er janvier 2017. À la date de mise au point définitive des états financiers, le montant n'a pas été déterminé.

Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville

Au cours de l'exercice 2023, le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement d'emprunt de 36 200 000 \$ pour financer les travaux de mise aux normes et de l'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration.

Au 31 décembre 2025, certains mandats d'honoraires professionnels liés à ce projet étaient en cours. Le mandat pour les services professionnels, comprenant la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux, a été octroyé lors de la séance extraordinaire du 31 octobre 2025. Les travaux de planification étaient amorcés à cette date. Selon les estimations préliminaires de la firme mandatée, les travaux d'envergure devraient se dérouler de juin 2027 à décembre 2030.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2025, le règlement d'emprunt numéro 2025-01, autorisé par le MAMH, a été adopté afin de financer la construction d'un bassin de rétention des eaux usées au poste de pompage, pour un montant de 11 750 000 \$. Le mandat pour les services professionnels afférents à ce projet a été octroyé lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2025. Selon l'échéancier préliminaire établi par la firme mandatée, les travaux d'envergure devraient se dérouler de janvier 2027 à décembre 2027.

Ces projets constituent des engagements futurs. Les coûts sont et seront constatés à titre d'immobilisations en cours ou de charges, selon leur nature, au moment où les biens et services seront reçus, conformément aux Normes comptables pour le secteur public.

22. Actifs éventuels

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S/O

24. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, incluant la part qui lui revient dans les budgets des partenariats auxquels la Ville participe, après élimination des opérations réciproques.

Les partenariats ont été consolidés selon les pourcentages de quotes-parts apparaissant dans leurs budgets 2025 respectifs. Ces quotes-parts budgétées étaient les suivantes:

Régie Intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville	33,51%
Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et de Blainville	55,85%
Régie Intermunicipale du Parc du Domaine Vert	25,00%

26. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation), aux prêts, aux placements de portefeuille et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les droits de mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2025	2024
Non en souffrance	3 772 158	1 795 678
En souffrance :		
de 31 à 60 jours	176 157	104 106
de 61 à 90 jours	81 884	207 054
plus de 91 jours	4 433 329	3 538 576
	8 463 528	5 645 414
Moins la provision pour créances douteuses	(909 984)	(738 258)
	7 553 544	4 907 156

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	738 258
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	171 726
Montants recouverts	(0)
Solde à la fin	909 984

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde des prêts présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-values est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

2025	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt	—	—	—	—	—
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	15 065 732	—	—	50 000	15 115 732
Intérêts courus à payer	596 820	—	—	—	596 820
Dettes	10 031 144	18 991 718	16 682 300	75 114 969	120 820 131
	25 693 696	18 991 718	16 682 300	75 164 696	136 532 683

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix courant. Le risque de marché comprend la risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

27. Événement postérieur à la date du bilan

Après la fin de l'exercice, la Ville a acquis un immeuble pour un montant d'environ 6 221 831 \$. Cette acquisition est financée par la radiation des avances de fonds consenties antérieurement par la Ville au montant de 4 714 737\$, une affectation provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté de 760 747 \$ et un financement à long terme via un règlement d'emprunt auprès du MAMH pour un montant de 750 347 \$.

28. Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

29. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 2 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
						Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	50 252 805	50 394 888	50 520 895		50 520 895
Compensations tenant lieu de taxes	2	2 486 221	2 785 657	2 771 712		2 771 712
Quotes-parts	3					10 466 363
Transferts	4	3 604 072	3 949 975	4 613 362		4 723 382
Services rendus	5	7 937 740	8 077 245	8 506 406		9 574 995
Imposition de droits	6	5 054 611	2 974 950	4 867 881		4 867 881
Amendes et pénalités	7	881 238	994 000	1 062 970		2 270 248
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	1 541 261	1 050 000	1 061 178		1 230 367
Autres revenus						
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10		691 050	756 104		756 104
Autres	11	300 672	405 617	652 380		728 891
Effet net des opérations de restructuration	12					
	13	72 058 620	71 323 382	74 812 888		13 258 770
Investissement						
Taxes	14					
Quotes-parts	15					
Transferts	16	3 684 184		12 400 772		12 400 772
Imposition de droits	17					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	18					
Autres	19	1 086 825		2 707 970		2 707 970
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20	(41 049)		(17 201)		
Effet net des opérations de restructuration	21					
	22	4 729 960		15 091 541		15 108 742
	23	76 788 580	71 323 382	89 904 429		13 258 770
						92 553 217

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025		Réalisations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus	24	76 788 580	71 323 382	89 904 429		13 258 770	92 553 217
Charges							
Administration générale	25	8 019 212	10 102 047	9 876 016	597 188		10 473 204
Sécurité publique	26	14 517 906	15 096 980	15 681 650	454 055	10 401 593	18 313 020
Transport	27	12 173 604	14 091 464	13 913 107	3 149 945		17 063 052
Hygiène du milieu	28	11 968 950	12 328 413	12 518 128	2 470 433	1 777 434	14 564 313
Santé et bien-être	29	229 827	233 784	322 452			322 452
Aménagement, urbanisme et développement	30	1 539 417	1 539 647	1 664 509	7 581		1 672 090
Loisirs et culture	31	9 525 644	10 117 108	9 706 597	1 357 780	689 970	11 553 124
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	2 254 785	2 666 360	2 309 251		116 449	2 425 700
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	7 844 303	7 818 600	8 036 982 (	8 036 982)		
	36	68 073 648	73 994 403	74 028 692		12 985 446	76 386 955
Excédent (déficit) lié aux activités	37	8 714 932	(2 671 021)	15 875 737		273 324	16 166 262

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	8 714 932	(2 671 021)	15 875 737	273 324	16 166 262
Moins : revenus d'investissement	2 (	4 729 960)	) (	15 091 541)	(	15 108 742)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	3 984 972	(2 671 021)	784 196	273 324	1 057 520
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	7 844 303	7 818 600	8 036 982	924 340	8 961 322
Produit de cession	5	65 410		43 947	7 421	51 368
(Gain) perte sur cession	6	54 646		56 956	11 295	68 251
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	7 964 359	7 818 600	8 137 885	943 056	9 080 941
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9			242 284		242 284
Réduction de valeur / Reclassement	10	23 963		25 646		25 646
	11	23 963		267 930		267 930
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				3 985	3 985
	15				3 985	3 985
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17 (	7 007 546)	5 914 389)	7 204 444)	345 191)	7 549 635)
	18	(7 007 546)	(5 914 389)	(7 204 444)	(345 191)	(7 549 635)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (	197 595)	) (	159 506)	103 327)	262 833)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	225 776		323 174	188 862	512 036
Excédent de fonctionnement affecté	21	2 149 634	743 659	2 104 172	369 639	2 473 811
Réserves financières et fonds réservés	22	(22 194)	58 187	165 227	(754 449)	(589 222)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	31 491	(35 036)	16 201	(97 473)	(81 272)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	2 187 112	766 810	2 449 268	(396 748)	2 052 520
	26	3 167 888	2 671 021	3 650 639	205 102	3 855 741
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	7 152 860		4 434 835	478 426	4 913 261

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	4 729 960	15 091 541		15 108 742
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	467 621)(	370 066)(	) (	370 066)
Sécurité publique	3 (	1 614 363)(	1 948 130)(	286 306)(	2 234 436)
Transport	4 (	5 401 731)(	3 645 326)(	) (	3 645 326)
Hygiène du milieu	5 (	5 313 288)(	8 099 616)(	144 756)(	8 244 372)
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) (	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	63 034)(	) (	) (	)
Loisirs et culture	8 (	5 789 930)(	13 702 974)(	35 232)(	13 738 206)
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) (	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	) (	) (	) (	)
	11 (	18 649 967)(	27 766 112)(	466 294)(	28 232 406)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	23 963)(	25 646)(	) (	25 646)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	(1 049))(	22 798)(	10 328)(	50 327)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	7 344 173	12 461 809	489 380	12 951 189
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	197 595	159 506	103 327	262 833
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	106 972	3 771 563		3 771 563
Excédent de fonctionnement affecté	17	127 415	57 359	35 232	92 591
Réserves financières et fonds réservés	18	881 048	227 853		227 853
	19	1 313 030	4 216 281	138 559	4 354 840
	20	(10 015 678)	(11 136 466)	151 317	(11 002 350)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(5 285 718)	3 955 075	151 317	4 106 392

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024	Administration municipale	Administration municipale	2025	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	19 702 702		9 817 784	4 624 214		14 441 998
Débiteurs (note 5)	2	23 247 895		35 692 119	682 586		36 181 560
Prêts (note 6)	3	4 674 737		4 714 737			4 714 737
Placements de portefeuille (note 7)	4				31 723		31 723
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5	559 373		542 171			
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6						
Autres actifs financiers (note 8)	7	242 284					
	8	48 426 991		50 766 811	5 338 523		55 370 018
PASSIFS							
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9						
Emprunts temporaires (note 9)	10						
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	13 300 771		14 430 030	1 475 667		15 712 552
Revenus reportés (note 11)	12	1 712 219		3 022 607	19 551		3 042 158
Dette à long terme (note 12)	13	77 473 362		81 877 319	2 711 229		84 588 548
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 052 700		570 400	630 208		1 200 608
Autres passifs (note 14)	15	449 009		471 459			471 459
	16	93 988 061		100 371 815	4 836 655		105 015 325
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(45 561 070)		(49 605 004)	501 868		(49 645 307)
ACTIFS NON FINANCIERS							
Immobilisations corporelles (note 15)	18	156 726 935		176 355 162	9 967 357		186 322 519
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	557 500		557 500			557 500
Stocks de fournitures	20	812 520		808 370			808 370
Actifs incorporels achetés (note 17)	21						
Autres actifs non financiers (note 18)	22	321 798		617 392	191 924		809 316
	23	158 418 753		178 338 424	10 159 281		188 497 705
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	10 423 075		7 788 239	737 167		8 525 406
Excédent de fonctionnement affecté	25	12 077 999		12 861 405	258 554		13 119 959
Réserves financières et fonds réservés	26	2 302 525		1 970 626	3 657 535		5 628 161
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	) (		) (	2 858 833) (		2 858 833)
Financement des investissements en cours	28	(4 134 064)		(210 174)	(376 440)		(586 614)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	92 188 148		106 323 324	9 243 166		115 024 319
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30						
	31	112 857 683		128 733 420	10 661 149		138 852 398
Obligations contractuelles (note 19)							
Droits contractuels (note 20)							
Passifs éventuels (note 21)							
Actifs éventuels (note 22)							

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1				
Autre	2	21 480 550	21 153 813	28 680 787	26 789 537
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3				
Autres	4	4 907 586	4 928 968	6 530 280	6 899 863
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	596 689	987 275	1 198 996	872 534
Autres biens et services	8	20 624 580	20 358 280	22 617 959	20 329 962
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme					
à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 905 480	2 296 246	2 402 826	2 194 744
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11		289 653	289 653	211 451
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	(239 120)	(276 648)	(266 779)	49 522
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	14 078 759	14 093 756	3 627 393	3 346 243
Transferts	15				
Autres	16	701 736	686 704	686 704	674 037
Autres					
Transferts	17	224 610	145 506	145 506	108 327
Autres	18	350 701	419 163	467 981	351 358
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	7 818 600	8 036 982	8 961 322	8 755 902
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Autres	21.1	544 232	908 994	1 044 327	388 081
	22	73 994 403	74 028 692	76 386 955	70 971 561

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	8 525 406	11 166 485
Excédent de fonctionnement affecté	2	13 119 959	12 440 105
Réserves financières et fonds réservés	3	5 628 161	5 205 274
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	2 858 833)(	3 161 108)
Financement des investissements en cours	5	(586 614)	(4 661 484)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	115 024 319	101 696 864
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	138 852 398	122 686 136
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	7 788 239	10 423 075
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	737 167	743 410
	11	8 525 406	11 166 485
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Stationnement	12.1	94 850	94 850
▪ Équilibrage budgétaire subséquente	12.2	1 371 010	431 675
▪ Transport en commun	12.3		1 118 773
▪ Subventions et programmes	12.4	24 602	57 097
▪ Remboursement anticipé de la dette	12.5	1 443 000	250 000
▪ Projets spéciaux	12.6	5 000 000	5 000 000
▪ Diverses affectations	12.7	517 094	484 849
▪ Vidange des boues	12.8		911 360
▪ Projets d'acquisition	12.9	583 800	1 948 800
▪ Changements climatiques	12.10	1 573 962	1 596 000
▪ Engagements fermes livrés début année subséquente	12.11	278 083	184 595
▪ Subvention travaux prioritaires protection inondations, refoulements	12.12	1 975 004	
	13	12 861 405	12 077 999
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ RIPTB	14.1	222 915	291 564
▪ RIAESTB	14.2	35 639	70 542
	15	258 554	362 106
	16	13 119 959	12 440 105

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	17		
Autres			
▪	18.1		
	19		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
Service de l'eau	20		
Autres			
▪ RIAESTB	21.1	3 500 923	2 780 993
	22	3 500 923	2 780 993
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	23	1 148 323	1 288 075
Organismes contrôlés et partenariats	24	72 713	38 156
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	25	55 949	177 228
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Montant non réservé			
Administration municipale	27		
Organismes contrôlés et partenariats	28	83 899	83 600
Fonds local d'investissement	29		
Fonds local de solidarité	30		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31		
Autres			
▪ Fonds de revitalisation	32.1	585 762	617 762
▪ Fonds de l'arbre	32.2	90 332	53 054
▪ Élections	32.3	90 260	166 406
	33	2 127 238	2 424 281
	34	5 628 161	5 205 274

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 (	)(	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 (	24 424)(	50 312)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 (	)(	)
Autres	39 (	879 608)(	958 677)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 (	)(	)
	41 (	904 032)(	1 008 989)
Assainissement des sites contaminés	42 (	)(	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 (	)(	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 (	)(	)
Autres			
▪ Autres	45.1 (	)(	)
	46 (	904 032)(	1 008 989)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	47 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Autres			
▪	49.1 (	)(	)
	50 (	)(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	52 (	(842))(	(17 043))
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 (	)(	)
Autres			
▪	54.1 (	)(	)
	55 (	(842))(	(17 043))
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	56	(1 955 643)	(2 169 162)
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	(1 955 643)	(2 169 162)
	62 (	2 858 833)(	3 161 108)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	63	9 148 626	6 798 722
Investissements à financer	64 (	9 735 240)(	11 460 206)
	65	(586 614)	(4 661 484)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	186 322 519	167 171 054
Propriétés destinées à la revente	67	557 500	799 784
Prêts	68	4 714 737	4 674 737
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69	31 723	25 380
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	191 626 479	172 670 955
Ajustements aux éléments d'actif	72		
	73	191 626 479	172 670 955
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	74 (	84 588 548)(	80 027 404)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (	637 981)(	474 438)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76	6 668 210	7 358 075
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77	1 954 801	2 152 119
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78	1 358	17 557
	79 (	76 602 160)(	70 974 091)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 (	)(	)
	81 (	76 602 160)(	70 974 091)
	82	115 024 319	101 696 864

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Administration municipale

Le Régime de retraite des employés municipaux de la Ville de Sainte-Thérèse est un régime à prestations déterminées. La rente est calculée en fonction de l'âge, du salaire carrière, du salaire carrière indexé ou du salaire final et des années de services reconnus. Les années de services reconnus se terminent le 31 décembre 2013 pour les employés cadres.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes : le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées ou le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est égale ou supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles. Nonobstant ce qui précède, un employé peut, selon les critères de l'employeur, être admissible plus rapidement. Les employés cadres ne sont plus admissibles à adhérer à ce régime de retraite depuis le 1er janvier 2014.

La date normale de retraite est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date où un participant atteint son 65e anniversaire de naissance. Cependant, un participant peut être admissible à une retraite anticipée au cours des 10 années précédant sa date normale de retraite. Si un participant choisit de demeurer au service de l'employeur après la date normale de la retraite, le paiement de sa rente doit commencer au plus tard le dernier jour de l'année civile où le participant atteint son 71e anniversaire de naissance.

Le dernier rapport sur l'évaluation actuarielle complète a été effectué en date du 31 décembre 2023.

Le Régime de retraite des employés cadres de la Ville de Sainte-Thérèse est un régime à prestations déterminées mis en place rétroactivement en date du 1er janvier 2014 pour les employés cadres. Le service des employés cadres est crédité dans ce régime à compter du 1er janvier 2014. La rente est calculée en fonction de l'âge, du salaire final et des années de services reconnus à compter du 1er janvier 2014.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes : le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées ou le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est égale ou supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles. Nonobstant ce qui précède, un employé peut, selon les critères de l'employeur, être admissible plus rapidement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La date normale de retraite est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date où un participant atteint son 65^e anniversaire de naissance. Cependant, un participant peut être admissible à une retraite anticipée au cours des 10 années précédant sa date normale de retraite. Si un participant choisit de demeurer au service de l'employeur après la date normale de la retraite, le paiement de sa rente doit commencer au plus tard le dernier jour de l'année civile où le participant atteint son 71^e anniversaire de naissance.

Le dernier rapport sur l'évaluation actuarielle a été effectué en date du 31 décembre 2022.

La Ville de Sainte-Thérèse est également le promoteur de trois Régimes supplémentaires de retraite.

Au 1^{er} janvier 1966 au 31 décembre 1985, les salariés de la Ville de Sainte-Thérèse ont participé au Régime de rentes régi par la Police collective numéro 107 (A) F.P. de La Solidarité, compagnie d'assurance sur la vie. Cette rente est payable directement aux participants à compter de l'âge de 65 ans par la compagnie d'assurance. La Ville de Sainte-Thérèse verse la rente aux participants entre la date de retraite sans réduction, si l'employé est à la retraite, et l'âge de 65 ans. Le premier régime supplémentaire concerne les rentes actuellement en paiement et le deuxième régime supplémentaire concerne les rentes qui seront payables à la retraite des employés. Le troisième régime supplémentaire a été mis en place suite à la retraite anticipée de certains participants le 31 décembre 2003 avant d'atteindre l'âge de 60 ans. La Ville effectue un versement de rente équivalant à la réduction actuarielle pour la prise de retraite anticipée à ces participants.

Les régimes supplémentaires ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle sur base comptable en date du 31 décembre 2025.

Depuis la sanction de la Loi RRSM le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés. Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a confirmé le jugement du 9 juillet 2020 du juge Benoît Moulin de la Cour supérieure qui avait déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi, mais avait déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour Suprême du Québec accepte d'entendre la cause et d'y rendre son jugement.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2025. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie, car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville est un régime à prestations déterminées. La rente est calculée en fonction de l'âge, du salaire final et des années de services reconnus.

L'admissibilité à participer au régime survient à la première des éventualités suivantes : 6 mois de services continus ou l'obtention du statut d'employé régulier, le 1er janvier suivant la date où plus de 700 heures sont complétées, le 1er janvier suivant la date où la rémunération gagnée est égale ou supérieure à 35 % du maximum des gains admissibles.

L'âge de la retraite normale est 65 ans. La date de la retraite normale est le premier jour du mois coïncidant avec ou suivant le 65e anniversaire de naissance. Cependant, un participant peut être admissible à une retraite anticipée au cours des 10 années précédant sa date normale de retraite.

Concernant le passif éventuel relativement à la loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, se référer à la note 21.

		2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(1 926 950)	(1 492 099)
Charge de l'exercice	4 (	1 534 636)(	2 866 848)
Cotisations versées par l'employeur	5	2 260 978	2 431 997
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(1 200 608)	(1 926 950)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	103 916 280	97 027 017
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	105 813 056)(	98 579 108)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(1 896 776)	(1 552 091)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	696 168	(374 859)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(1 200 608)	(1 926 950)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(1 200 608)	(1 926 950)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	4	4
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	103 916 280	97 027 017
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	105 813 056)(	98 579 108)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	1 896 776)(	1 552 091)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	4 001 156	4 076 039
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		839 446
	20	4 001 156	4 915 485
Cotisations salariales des employés	21 (	2 063 488)(	2 169 171)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	1 937 668	2 746 314
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	(19 168)	57 824
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ Cotisations pour rachats passés, volontaires et droits résiduels	29.1	500	115 200
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	1 919 000	2 919 338
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	5 429 148	5 058 287
Rendement espéré des actifs	32 (	5 813 512)(	5 110 777)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(384 364)	(52 490)
Charge de l'exercice	34	1 534 636	2 866 848
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	6 933 564	8 264 714
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	5 813 512)(	5 110 778)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	1 120 052	3 153 936
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(1 138 824)	2 565 028
Prestations versées au cours de l'exercice	39	4 304 564	3 833 984
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	38 672 480	36 000 017
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	113 400	119 100
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	12 704 800	11 489 534
DMERCA du nouveau volet (en années)	45	16	16
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46	10	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,95 %	6,02 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,99 %	5,80 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,91 %	2,86 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	0,73 %	1,12 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()	()
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1	
Description des régimes et autres renseignements		2025	2024
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	6 002	4 508
Autres régimes	115		
	116	6 002	4 508

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2025	2024
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	9

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2025	2024
Cotisations des élus au RREM	118	22 830	22 689
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	76 937	76 463
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	37 137	37 444
	121	114 074	113 907

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	27 029 566	27 184 635	27 184 635	26 392 037
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	7 504 757	7 551 459	7 551 459	7 162 488
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	34 534 323	34 736 094	34 736 094	33 554 525
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	3 974 023	3 901 634	3 901 634	3 923 157
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	2 887 146	2 825 127	2 825 127	2 810 161
Matières résiduelles	15	2 921 585	2 968 963	2 968 963	3 010 322
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16				
Autres					
▪ Transport et infrastructure	17.1	4 153 594	4 140 092	4 140 092	4 151 017
▪ Superficie pavée	17.2	1 073 905	1 070 824	1 070 824	1 043 729
Centres d'urgence 9-1-1	18	162 100	181 108	181 108	168 941
Service de la dette	19	688 212	697 053	697 053	1 590 953
Pouvoir général de taxation	20				
Activités de fonctionnement	21				
Activités d'investissement	22				
	23	15 860 565	15 784 801	15 784 801	16 698 280
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	24				
Autres	25				
	26				
	27	15 860 565	15 784 801	15 784 801	16 698 280
	28	50 394 888	50 520 895	50 520 895	50 252 805

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement 29	234	233	233	217
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures 30				
Compensations pour les terres publiques 31				
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux 32	457 759	455 467	455 467	425 251
Cégeps et universités 33	1 107 178	1 101 636	1 101 636	1 017 512
Écoles primaires et secondaires 34	1 220 486	1 214 376	1 214 376	1 043 241
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux 35				
36	2 785 657	2 771 712	2 771 712	2 486 221
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière 37				
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification 38				
Taxes d'affaires 39				
40				
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière 41				
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification 42				
43				
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité 44				
Autres 45				
46				
47	2 785 657	2 771 712	2 771 712	2 486 221

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	48	20 000	40 572	23 640
Sécurité publique				
Police	49		95 856	225 782
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			
Autres	51			
Sécurité civile	52			
Autres	53			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	20 398	20 398	21 776
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64			
Réseau de distribution de l'eau potable	65	157 880	231 069	356 175
Traitement des eaux usées	66			333
Réseaux d'égout	67	12 439	297 822	32 448
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68	401 460	419 614	456 339
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74	1 310	68 896	2 831
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	76	97 814	97 814	
Autres	77			
Sécurité du revenu	78			
Autres	79			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	80			
Rénovation urbaine	81	30 000		66 440
Promotion et développement économique	82			
Autres	83			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	84	5 485	31 554	60 927
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	169 416	189 691	188 259
Autres	86	74 320	58 106	75 349
Réseau d'électricité	87			
	88	892 708	1 450 108	1 510 299

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	89	12 500	12 500	10 000
Sécurité publique				
Police	90	321 486	321 486	466 128
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	95			
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98			
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101			
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105			
Réseau de distribution de l'eau potable	106	3 663 446	3 663 446	1 770 568
Traitement des eaux usées	107			
Réseaux d'égout	108	520 512	520 512	1 324 570
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			
Autres	113			
Cours d'eau	114	3 937	3 937	88 401
Protection de l'environnement	115	(24 517)	(24 517)	24 517
Autres	116			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	117			
Autres	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125	7 895 848	7 895 848	
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127	7 560	7 560	
Réseau d'électricité	128			
	129	12 400 772	12 400 772	3 684 184

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale 130				
Péréquation 131				
Neutralité 132				
Partage des redevances sur les ressources naturelles 133				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables 134	1 140 466	1 246 453	1 246 453	1 002 506
Fonds de développement des territoires 135				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation 136				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ 137	1 916 801	1 916 801	1 916 801	1 364 660
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2 138				
Autres 139			8 736	4 203
	3 057 267	3 163 254	3 171 990	2 371 369
TOTAL DES TRANSFERTS 141	3 949 975	17 014 134	17 124 154	7 565 852

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	142			
Évaluation	143			
Autres	144			
	145			
Sécurité publique				
Police	146	372 797	363 396	241 622
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148	428 000	1 057 463	1 057 463
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151	800 797	1 420 859	1 299 085
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	152			
Enlèvement de la neige	153			
Autres	154			
Transport collectif	155			
Autres	156			
	157			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158	4 702 677	4 481 410	4 481 410
Réseau de distribution de l'eau potable	159	158 817	170 874	170 874
Traitement des eaux usées	160		1 351	1 319
Réseaux d'égout	161	53 051	49 213	49 213
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			
Autres	165	219 754	238 614	238 614
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	5 134 299	4 940 111	4 941 462
				4 915 255

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
	174			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177			
Autres	178			
	179			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	180	58 728	55 336	81 902
Activités culturelles				80 664
Bibliothèques	181			
Autres	182			
	183	58 728	55 336	81 902
				80 664
Réseau d'électricité	184			
	185	5 993 824	6 416 306	6 322 449
				5 767 621

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	186		37 004	36 408
Évaluation	187			
Autres	188	1 335 250	1 297 606	1 402 609
	189	1 335 250	1 459 906	1 439 017
Sécurité publique				
Police	190	27 000	20 222	669 019
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192	35 000	35 292	44 344
Sécurité civile	193			
Autres	194			
	195	62 000	55 514	713 363
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	196	35 000	61 940	84 394
Enlèvement de la neige	197			
Autres	198	87 367	101 929	80 661
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203	6 500	24 645	14 977
	204	128 867	188 514	180 032
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205			
Réseau de distribution de l'eau potable	206			
Traitement des eaux usées	207			
Réseaux d'égout	208			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209			
Matières recyclables	210			
Autres	211			
Cours d'eau	212			
Protection de l'environnement	213			
Autres	214	2 500	8 291	8 814
	215	2 500	8 291	8 814

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2025	2025	2025	2024
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	221			
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223			
Autres	224			
	225			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	226	535 924	515 694	836 969
Activités culturelles				
Bibliothèques	227	18 880	24 481	24 481
Autres	228			23 561
	229	554 804	540 175	861 450
Réseau d'électricité	230			833 980
	231	2 083 421	2 090 100	3 252 546
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	8 077 245	8 506 406	9 574 995
				8 942 827

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	233	581 200	385 592	658 771
Droits de mutation immobilière	234	2 300 000	4 396 852	4 313 417
Droits sur les carrières et sablières	235			
Autres	236	93 750	85 437	82 423
	237	2 974 950	4 867 881	5 054 611
AMENDES ET PÉNALITÉS	238	994 000	2 270 248	1 810 801
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	239			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	240	1 050 000	1 230 367	1 730 043
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	241	(56 956)	(68 251)	25 076
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	242			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	243	285 717	285 717	
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	244			
Contributions des promoteurs	245			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	246			
Contributions des organismes municipaux	247	2 188	2 710 158	981 969
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	248	691 050	756 104	
Autres	249			
Redevances réglementaires	250			
Autres	251	403 428	509 237	579 773
	252	1 096 666	4 192 965	1 586 818
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	253			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 266 765	1 127 230		1 127 230	1 127 230	1 049 389
Greffe et application de la loi	2	1 949 696	1 614 703	1 930	1 616 633	1 616 633	1 314 712
Gestion financière et administrative	3	2 684 724	2 704 464	3 193	2 707 657	2 707 657	2 223 992
Évaluation	4	96 800	356 371		356 371	356 371	87 017
Gestion du personnel	5	1 016 931	751 306		751 306	751 306	731 192
Autres							
▪ Autres	6.1	3 087 131	3 321 942	592 065	3 914 007	3 914 007	3 210 364
	7	10 102 047	9 876 016	597 188	10 473 204	10 473 204	8 616 666
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	8 531 705	8 534 241	34 927	8 569 168	10 746 483	11 091 346
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	5 914 660	6 520 943	419 128	6 940 071	6 940 071	6 089 812
Sécurité civile	11	16 415	32 052		32 052	32 052	152 086
Autres	12	634 200	594 414		594 414	594 414	547 841
	13	15 096 980	15 681 650	454 055	16 135 705	18 313 020	17 881 085
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	6 826 692	5 813 945	2 766 133	8 580 078	8 580 078	8 289 184
Enlèvement de la neige	15	3 289 739	4 083 002	76 755	4 159 757	4 159 757	3 071 742
Éclairage des rues	16	184 015	184 277	226 743	411 020	411 020	479 781
Circulation et stationnement	17	908 040	1 003 099	26 699	1 029 798	1 029 798	752 601
Transport collectif							
Transport en commun	18	2 814 218	2 822 924		2 822 924	2 822 924	2 659 109
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21	68 760	5 860	53 615	59 475	59 475	55 860
	22	14 091 464	13 913 107	3 149 945	17 063 052	17 063 052	15 308 277

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale					Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de							
l'eau potable	23	5 091 548	4 993 276	536 679	5 529 955	5 607 530	
Réseau de distribution de l'eau potable	24	979 431	1 130 697	857 621	1 988 318	1 607 908	
Traitement des eaux usées	25	1 801 209	1 798 709		1 798 709	776 018	
Réseaux d'égout	26	828 410	1 106 636	965 649	2 072 285	1 665 061	
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	729 450	757 159		757 159	671 011	
Élimination	28	437 500	415 188		415 188	414 570	
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	711 050	650 355		650 355	673 994	
Tri et conditionnement	30					483 766	
Matières organiques							
Collecte et transport	31	375 500	356 812		356 812	355 926	
Traitement	32	198 900	187 849		187 849	182 105	
Matériaux secs	33	288 632	312 948		312 948	318 007	
Autres	34	71 152	109 358		109 358	85 928	
Plan de gestion	35						
Autres	36	627 231	476 086	5 265	481 351	462 191	
Cours d'eau	37	120 000	127 105	97 324	224 429	186 750	
Protection de l'environnement	38	63 400	92 513	7 895	100 408	28 340	
Autres	39	5 000	3 437		3 437	4 343	
	40	12 328 413	12 518 128	2 470 433	14 988 561	13 523 448	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41	201 784	290 452		290 452	197 827	
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44	32 000	32 000		32 000	32 000	
	45	233 784	322 452		322 452	229 827	

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale					Données consolidées	
	Budget 2025		Réalizations 2025		Total	Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation	Sans ventilation	Ventilation de	2025		2024	
	de l'amortissement	de l'amortissement	l'amortissement				
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	1 053 748	1 032 131	5 402	1 037 533	1 037 533	989 308
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47						171 165
Autres biens	48	73 000	32 000		32 000	32 000	
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	412 899	332 448	2 179	334 627	334 627	363 003
Tourisme	50						
Autres	51						
Autres	52		267 930		267 930	267 930	23 963
	53	1 539 647	1 664 509	7 581	1 672 090	1 672 090	1 547 439
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	1 314 252	1 154 483	58 509	1 212 992	1 212 992	1 114 261
Patinoires intérieures et extérieures	55	458 528	496 882	15 741	512 623	512 623	425 460
Piscines, plages et ports de plaisance	56	350 307	300 870	96 882	397 752	397 752	370 076
Parcs et terrains de jeux	57	3 748 191	3 822 797	839 641	4 662 438	5 352 408	5 245 658
Parcs régionaux	58	198 374	201 223		201 223		
Expositions et foires	59						
Autres	60	16 763	952		952	952	988
	61	6 086 415	5 977 207	1 010 773	6 987 980	7 476 727	7 156 443
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	31 500	41 859		41 859	41 859	38 005
Bibliothèques	63	2 309 479	2 320 601	178 704	2 499 305	2 499 305	2 414 271
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64						
Autres ressources du patrimoine	65						
Autres	66	1 689 714	1 366 930	168 303	1 535 233	1 535 233	1 800 383
	67	4 030 693	3 729 390	347 007	4 076 397	4 076 397	4 252 659
	68	10 117 108	9 706 597	1 357 780	11 064 377	11 553 124	11 409 102

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	2 736 244	2 396 495		2 396 495	2 503 075	2 229 631
Autres frais	71	169 236	189 404		189 404	189 404	176 564
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72	(316 400)	(390 900)		(390 900)	(384 891)	(54 719)
Autres	73	77 280	114 252		114 252	118 112	104 241
	74	2 666 360	2 309 251		2 309 251	2 425 700	2 455 717
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	7 818 600	8 036 982 (	8 036 982)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus ¹	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	3 699 833	3 699 833	2 707 697
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 775 909	2 775 909	1 469 910
Usines et bassins d'épuration	3		144 756	67 680
Conduites d'égout	4	1 165 520	1 165 520	939 497
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 793 625	1 793 625	4 355 182
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 519 476	1 519 476	907 641
Autres infrastructures	11	159 673	159 673	149 469
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 906 493	1 906 493	1 912 430
Édifices communautaires et récréatifs	14	11 833 409	11 859 705	4 424 935
Améliorations locatives	15		15 723	10 127
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 669 673	1 825 009	1 231 458
Ameublement et équipement de bureau	18	257 413	336 293	414 394
Machinerie, outillage et équipement divers	19	985 088	1 030 391	418 075
Terrains	20			
Autres	21			
	22	27 766 112	28 232 406	19 008 495

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	3 699 833	3 699 833	2 707 697
Usines de traitement de l'eau potable	2	2 775 909	2 775 909	1 469 910
Usines et bassins d'épuration	3		144 756	67 680
Conduites d'égout	4	1 165 520	1 165 520	939 497
Autres infrastructures	5	3 472 774	3 472 774	5 412 292
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	16 652 076	16 973 614	8 411 419
	12	27 766 112	28 232 406	19 008 495

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 456 078		618 866	3 837 212
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	68 687 689	27 049 380	21 015 962	74 721 107
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	73 143 767	27 049 380	21 634 828	78 558 319
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	7 271 395		613 465	6 657 930
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11	86 680		76 400	10 280
Autres tiers	12				
	13	7 358 075		689 865	6 668 210
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	7 358 075		689 865	6 668 210
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	7 358 075		689 865	6 668 210
	19	80 501 842	27 049 380	22 324 693	85 226 529
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	80 501 842	27 049 380	22 324 693	85 226 529

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dettes à long terme	1	82 515 300	77 947 800
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	9 358 800	10 850 082
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dettes en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 498 949	427 228
Débiteurs	8	6 668 210	7 358 075
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	9 148 626	6 716 018
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	74 558 315	74 296 561
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
	13	3 087 669	3 164 166
Endettement net à long terme	14	77 645 984	77 460 727
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15		
Communauté métropolitaine	16	622 509	441 854
Autres organismes	17	4 156 000	3 853 000
Endettement total net à long terme	18	82 424 493	81 755 581
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	82 424 493	81 755 581
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme ÉcoÉnergie 360 (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Administration générale					
Greffes et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	366 054	372 313	372 313	358 876
Sécurité publique					
Police	4	8 086 702	8 086 702	(15 802)	19 072
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	2 814 218	2 822 924	2 822 924	2 659 109
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	2 272 728	2 272 727	71 045	(60 848)
Matières résiduelles	12				
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Habitation	16	201 783	198 967	198 967	197 827
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	61 700	61 700	61 700	59 900
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	77 200	77 200	77 200	74 900
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	198 374	201 223	39 046	37 407
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	14 078 759	14 093 756	3 627 393	3 346 243

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Rémunération	1	318 045	282 487
Charges sociales	2	66 266	67 054
Biens et services	3	27 381 801	18 300 426
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	27 766 112	18 649 967

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total ¹ (dollars)
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	58,00	35,00	83 679,00	5 468 300	1 258 715	6 727 015
Professionnels	2						
Cols blancs	3	45,54	34,00	60 548,00	4 981 098	1 146 569	6 127 667
Cols bleus	4	85,63	40,00	113 217,00	8 351 082	1 922 285	10 273 367
Policiers	5						
Pompiers	6	25,16	40,00	55 516,00	1 983 171	456 494	2 439 665
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	214,33		312 960,00	20 783 651	4 784 063	25 567 714
Élus	9	9,00			688 207	211 171	899 378
	10	223,33			21 471 858	4 995 234	26 467 092

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	231 069	1 491 676	2 171 770		3 894 515
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	269 618	520 512			790 130
Autres	6	3 952 414	4 089 968	4 195 622	91 485	12 329 489
	7	4 453 101	6 102 156	6 367 392	91 485	17 014 134

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	(171 035)	39 171
	4	(171 035)	39 171
Sécurité publique			
Police	5	22 935	2 621
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	122 886	144 412
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	145 821	147 033
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 292 961	1 119 176
Enlèvement de la neige	12	21 750	20 350
Autres	13	55 882	62 426
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	1 370 593	1 201 952
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	76 797	94 328
Réseau de distribution de l'eau potable	18	255 830	256 857
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20	284 414	293 192
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25	8 304	10 215
Autres	26		
	27	625 345	654 592
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	877	834
Rénovation urbaine	34	37 170	40 055
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	38 047	40 889
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	263 670	139 107
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	2 555	2 338
Autres	40	34 255	29 703
	41	300 480	171 148
Réseau d'électricité			
	42		
	43	2 309 251	2 254 785

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)
Christian Charron	1.1	Maire	100 299	20 294	27 585
Héloïse Bélanger	1.2	Conseiller	47 368	20 294	
Armando Melo	1.3	Conseiller	43 360	20 294	
Johane Michaud	1.4	Conseiller	43 360	20 294	1 500
Michel Milette	1.5	Conseiller	49 233	20 294	4 312
Barbara Morin	1.6	Conseiller	43 360	20 294	
Mylène Morissette	1.7	Conseiller	45 364	20 294	
Jacynthe Prince	1.8	Conseiller	47 368	20 294	1 500
Katherine Vézina	1.9	Conseiller	5 387	2 693	
Luc Vézina	1.10	Conseiller	37 338	18 669	
	2		462 437	183 714	34 897

Note

En 2025, un montant de 8 000 \$ a été versé en allocation de départ et de transition.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 2 000 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☐ ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44	_____	\$
Constatés au cours de l'exercice	45	_____	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

47 ☒ ☐
 48 _____ 107 425 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025

49 ☒ ☐
 50 _____ 1 238 114 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

51 ☐ ☒
 52 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 _____ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?
- 67 ☐ ☒
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 68 _____ \$
- b) autres formes d'aide 69 _____ \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?
- 70 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 71 _____ \$
11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?
- 72 ☐ ☒
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?
- 73 ☐ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025 74 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025
- 75 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD
- 76 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 78 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 79 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 _____ \$
 - Systèmes de drainage 83 _____ \$
 - Abords de routes 84 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution

89 _____

- b) Date d'adoption de la résolution

90 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

91 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution

92 _____ 2019-450

- b) Date d'adoption de la résolution

93 _____ 2019-10-07

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

94 _____

- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

95 _____ 1

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|-----|-------|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 96 | 1 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97 | _____ |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 98 | _____ |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 99 | _____ |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 100 | _____ |

Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité

- | | | |
|--|-----|-------|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | 102 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16) | 102 | 48 |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16) | 103 | _____ |

Règlement

- | | | |
|--|-----|---|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | ☒ X ☐ |
|--|-----|---|

Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☒☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Informations additionnelles

Nom du directeur général

9 Christian Schryburt

Adresse courriel du directeur général

10 c.schryburt@sainte-therese.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2026-05-04

Nom du signataire : Philippe Huot

Fonction du signataire : Greffier

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2026-04-24 11:53

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	72 058 620	71 323 382	74 812 888	13 258 770	77 444 475
Investissement	2	4 729 960		15 091 541		15 108 742
	3	76 788 580	71 323 382	89 904 429	13 258 770	92 553 217
Charges	4	68 073 648	73 994 403	74 028 692	12 985 446	76 386 955
Excédent (déficit) lié aux activités	5	8 714 932	(2 671 021)	15 875 737	273 324	16 166 262
Moins : revenus d'investissement	6 (	4 729 960)(	) (	15 091 541)(	) (	15 108 742)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	3 984 972	(2 671 021)	784 196	273 324	1 057 520
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	7 844 303	7 818 600	8 036 982	924 340	8 961 322
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (	7 007 546)(	5 914 389)(	7 204 444)(	345 191)(	7 549 635)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	197 595)(	) (	159 506)(	103 327)(	262 833)
Excédent (déficit) accumulé	12	2 384 707	766 810	2 608 774	(293 421)	2 315 353
Autres éléments de conciliation	13	144 019		368 833	22 701	391 534
	14	3 167 888	2 671 021	3 650 639	205 102	3 855 741
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	7 152 860		4 434 835	478 426	4 913 261

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024	2025		2024
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	19 702 702	9 817 784	14 441 998	23 547 345
Débiteurs	2	23 247 895	35 692 119	36 181 560	23 902 699
Prêts	3	4 674 737	4 714 737	4 714 737	4 674 737
Placements de portefeuille	4			31 723	25 380
Autres	5	801 657	542 171		242 284
	6	48 426 991	50 766 811	55 370 018	52 392 445
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8				
Créditeurs et charges à payer	9	13 300 771	14 430 030	15 712 552	14 530 612
Revenus reportés	10	1 712 219	3 022 607	3 042 158	1 721 822
Dette à long terme	11	77 473 362	81 877 319	84 588 548	80 027 404
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	1 052 700	570 400	1 200 608	1 926 950
Autres	13	449 009	471 459	471 459	449 009
	14	93 988 061	100 371 815	105 015 325	98 655 797
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(45 561 070)	(49 605 004)	(49 645 307)	(46 263 352)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	16	156 726 935	176 355 162	186 322 519	167 171 054
Autres	17	1 691 818	1 983 262	2 175 186	1 778 434
	18	158 418 753	178 338 424	188 497 705	168 949 488
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	10 423 075	7 788 239	8 525 406	11 166 485
Excédent de fonctionnement affecté	20	12 077 999	12 861 405	13 119 959	12 440 105
Réserves financières et fonds réservés	21	2 302 525	1 970 626	5 628 161	5 205 274
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (	) (	) (	2 858 833) (	3 161 108)
Financement des investissements en cours	23	(4 134 064)	(210 174)	(586 614)	(4 661 484)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	92 188 148	106 323 324	115 024 319	101 696 864
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25				
	26	112 857 683	128 733 420	138 852 398	122 686 136

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DE FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Stationnement	1.1	94 850	94 850
▪ Équilibrage budgétaire subséquente	1.2	1 371 010	431 675
▪ Transport en commun	1.3		1 118 773
▪ Subventions et programmes	1.4	24 602	57 097
▪ Remboursement anticipé de la dette	1.5	1 443 000	250 000
▪ Projets spéciaux	1.6	5 000 000	5 000 000
▪ Diverses affectations	1.7	517 094	484 849
▪ Vidange des boues	1.8		911 360
▪ Projets d'acquisition	1.9	583 800	1 948 800
▪ Changements climatiques	1.10	1 573 962	1 596 000
▪ Engagements fermes livrés début année subséquente	1.11	278 083	184 595
▪ Subvention travaux prioritaires protection inondations, refoulements	1.12	1 975 004	
	2	12 861 405	12 077 999
Organismes contrôlés et partenaires ¹	3	258 554	362 106
	4	13 119 959	12 440 105
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	5		
Autres			
▪	6.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenaires	7	3 500 923	2 780 993
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	8	1 148 323	1 288 075
Organismes contrôlés et partenaires	9	72 713	38 156
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	10	55 949	177 228
Organismes contrôlés et partenaires	11	83 899	83 600
Fonds local d'investissement	12		
Fonds local de solidarité	13		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	14		
Autres			
▪ Fonds de revitalisation	15.1	585 762	617 762
▪ Fonds de l'arbre	15.2	90 332	53 054
▪ Élections	15.3	90 260	166 406
	16	5 628 161	5 205 274
	17	18 748 120	17 645 379

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenaires.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	74 558 315	74 296 561
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	82 424 493	81 755 581

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	74 721 107	68 687 689
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	3 837 212	4 456 078
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	6 657 930	7 271 395
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	10 280	86 680
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	85 226 529	80 501 842

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	50 252 805	50 394 888	50 520 895	50 520 895
Compensations tenant lieu de taxes	13	2 486 221	2 785 657	2 771 712	2 771 712
Quotes-parts	14				
Transferts	15	3 604 072	3 949 975	4 613 362	4 723 382
Services rendus	16	7 937 740	8 077 245	8 506 406	9 574 995
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	5 935 849	3 968 950	5 930 851	7 138 129
Autres	18	1 841 933	2 146 667	2 469 662	2 715 362
	19	72 058 620	71 323 382	74 812 888	77 444 475
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	3 684 184		12 400 772	12 400 772
Autres	23	1 045 776		2 690 769	2 707 970
	24	4 729 960		15 091 541	15 108 742
	25	76 788 580	71 323 382	89 904 429	92 553 217

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
Administration générale	1	10 102 047	9 876 016	597 188	10 473 204	10 473 204	8 616 666
Sécurité publique							
Police	2	8 531 705	8 534 241	34 927	8 569 168	10 746 483	11 091 346
Sécurité incendie	3	5 914 660	6 520 943	419 128	6 940 071	6 940 071	6 089 812
Autres	4	650 615	626 466		626 466	626 466	699 927
Transport							
Réseau routier	5	11 208 486	11 084 323	3 096 330	14 180 653	14 180 653	12 593 308
Transport collectif	6	2 814 218	2 822 924		2 822 924	2 822 924	2 659 109
Autres	7	68 760	5 860	53 615	59 475	59 475	55 860
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	8 700 598	9 029 318	2 359 949	11 389 267	10 965 019	9 656 517
Matières résiduelles	9	3 439 415	3 265 755	5 265	3 271 020	3 271 020	3 647 498
Autres	10	188 400	223 055	105 219	328 274	328 274	219 433
Santé et bien-être	11	233 784	322 452		322 452	322 452	229 827
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 053 748	1 032 131	5 402	1 037 533	1 037 533	989 308
Promotion et développement économique	13	412 899	332 448	2 179	334 627	334 627	363 003
Autres	14	73 000	299 930		299 930	299 930	195 128
Loisirs et culture	15	10 117 108	9 706 597	1 357 780	11 064 377	11 553 124	11 409 102
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	2 666 360	2 309 251		2 309 251	2 425 700	2 455 717
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	66 175 803	65 991 710	8 036 982	74 028 692	76 386 955	70 971 561
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	7 818 600	8 036 982 (	8 036 982)			
	21	73 994 403	74 028 692		74 028 692	76 386 955	70 971 561

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	4 729 960	15 091 541		15 108 742
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	18 649 967)(	27 766 112)(	466 294)(	28 232 406)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	22 914)(	48 444)(	10 328)(	75 973)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	7 344 173	12 461 809	489 380	12 951 189
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	197 595	159 506	103 327	262 833
Excédent accumulé	6	1 115 435	4 056 775	35 232	4 092 007
	7	(10 015 678)	(11 136 466)	151 317	(11 002 350)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(5 285 718)	3 955 075	151 317	4 106 392

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14